



Association Chloro'Fill
806 Route du Chef- Lieu
74 250 Fillinges

Le 12 décembre 2017

A L'ATTENTION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : Enquête publique du SAGE de l'Arve
Avis de l'association Chloro'Fill

Nous vous remercions de prendre en compte les questionnements et avis suivants.

Le projet de SAGE relève des signaux d'alerte dont, des « **besoins en augmentation** » et des « **pénuries plus fréquentes** ».

En regard de ces points, il nous paraît souhaitable :

- que le SAGE demande à chaque instance compétente d'évaluer, de réfléchir et de mettre en place ou expérimenter des solutions permettant de sortir du dilemme suivant : l'utilisation de l'eau de pluie pour les toilettes individuelles permet des économies conséquentes d'eau potable, mais il y a un manque à gagner pour la gestion des eaux usées (puisque la facturation d'épuration des eaux usées est basée sur la consommation d'eau potable).
Quelles propositions pour sortir de ce dilemme ?
L'évaluation financière des gains (moins d'eau potable à fournir) par rapport aux pertes (moins de facturation) est-elle envisageable ?
- que le SAGE demande aux communes d'inciter leurs concitoyens à installer des cuves de récupération d'eau pluviale pour l'arrosage.
- que le SAGE encourage les syndicats des eaux à envisager la mise en place d'une tarification incitative (coût de l'eau augmentant par paliers)

Le SAGE souligne les 2 enjeux majeurs : « **poursuivre l'amélioration de la qualité des rivières** » et « **garantir la qualité de l'eau potable pour aujourd'hui et pour demain** ».

A ce propos, il nous paraît indispensable d'exiger dans le SAGE que le SM3A interroge systématiquement toutes les pratiques en vigueur pouvant perturber les systèmes aquatiques et les écosystèmes attenants.

Par exemple, le long de l'Arve, l'épandage de produits de démoustication (*Bacillus thuringiensis*) est pratiqué aujourd'hui de manière systématique et sans étude d'impact sur les milieux.

Enfin, la problématique des **retenues collinaires** est aujourd'hui majeure dans notre région.

Pour permettre le maintien du tourisme et des loisirs liés à la neige, les retenues collinaires se sont multipliées ces dernières décennies et les nouvelles demandes affluent.

L'impact sur la ressource en eau est à ce jour assez mal connu dans notre région.

A ce titre, par principe de précaution et parce qu'on sait aujourd'hui que l'eau est un bien précieux, le SAGE devrait imposer un cadre minimum, imposant à la CLE (Commission Local de l'Eau) de se positionner contre, si ce cadre n'est pas respecté.

Les demandeurs devraient avoir à fournir une étude d'impact par des organismes indépendants (paysage, biodiversité, périodes de remplissage, étiage minimum) s'appuyant sur des données récentes.

De mauvaises décisions ont été prises par le passé, par ignorance probablement. Ainsi, nombre de cours d'eau ont été endigués. Aujourd'hui on procède à des reméandremets (ex. : Foron de Ville la Grand) ou de restauration de zones tampon (ex. : Arve). Les coûts financiers et environnementaux sont considérables. Ces exemples sont à prendre en compte pour ne pas refaire le même type d'erreurs, et octroyer des avis favorables par manque d'arguments suffisamment convaincants à opposer à ceux de l'impact économique immédiat. Les enjeux liés à l'eau sont pour aujourd'hui, mais surtout pour demain.